

CERTIFICAT DE CONFORMITE

suivant l'arrêté du 19 décembre 2018 fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R.556-3 du code de l'environnement

GEOTEC

**9 Boulevard de l'Europe
FRANCE - 21800 - QUETIGNY**

Avec pour bureau central :

**GEOTEC
3, avenue des Chaumes - FRA - 78180 - MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

Et les autres établissements mentionnés en annexe

Satisfait aux exigences de l'article 3 de l'arrêté du 19 décembre 2018 et des parties 1 version décembre 2018 et 5 version de décembre 2018 de la série de normes NF X 31-620, pour délivrer des attestations garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction ou d'aménagement, y compris sur le fondement d'étude de sol établie par lui-même conformément aux exigences de la partie 2 version de décembre 2018 de la norme NF X 31-620.

Date de début de validité :

17 décembre 2020

Date de fin de validité :

16 décembre 2025



Accréditation n°5-0012
Liste des sites accrédités
et portée disponible sur
www.cofrac.fr

Pour le Directeur Général



Responsable du Pôle Certification
Environnement, Sécurité et Performance

Numéro de certificat 37302 - 0

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 37302 rev.0

Bureau central :

Etablissement de Paris

Nom de l'établissement certifié	Adresse de l'établissement	Numéro SIRET de l'établissement
GEOTEC Etablissement de Paris	3, avenue des Chaumes 78180 MONTIGNY-LE- BRETONNEUX	778 196 501 00440
GEOTEC Etablissement de Dijon	2 Bis, impasse Champeau 21800 QUETIGNY LES DIJON	778 196 501 00390
GEOTEC Etablissement de Marseille	11 avenue de Rome ZI Les Estroublans 13127 VITROLLES	778 196 501 00275
GEOTEC Etablissement de Bordeaux	19 rue de la Gravette 33320 EYSINES	778 196 501 00523

– FIN DE LISTE –